

L'APAJH Guadeloupe a signé le 29 janvier une convention avec le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire et l'association Gym en Nou pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès à des cours de sport.



*Christian TENARD, Président du Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire, Bernadette CASSIN-PIERROT, Présidente de l'APAJH Guadeloupe, José Gatibelza, Président de Gym en Nou*

Les Activités Physiques Adaptées (APA) sont ouvertes aux personnes âgées de 20 à 60 ans, accompagnées par les établissements gérés par [l'APAJH de Guadeloupe](#) : l'ESAT Alizés et l'ESAT Horizon, le CPO-UEROS (Centre de préorientation pour traumatismes crâniens et cérébro-lésés : Unité d'évaluation et d'orientation sociale) et le FAM Le Flamboyant. Ces activités seront encadrées par des éducateurs sportifs diplômés et permettront de pratiquer le fitness, la danse, la gymnastique douce ou des jeux collectifs. Les séances n'excéderont pas une heure et seront programmées deux fois par mois, pour être les plus adaptées aux différentes situations de handicap de leurs participants (physique, sensoriel, mental).

Sport : entre développement de l'estime de soi et bien-être

Ce projet est à l'initiative de l'équipe pluridisciplinaire du SAISPAJH (Service d'Accompagnement et d'Insertion Sociale et Professionnelle pour Adultes et Jeunes Handicapés) qui souhaite proposer des activités innovantes dans le domaine du sport et de la culture. Les cours de sport favoriseront l'inclusion, la socialisation, et le vivre-ensemble.

L'accès au sport, pour tous

Proposer les pratiques sportives les plus diverses à tous est un des engagements de la Charte de Paris pour [l'Accessibilité universelle](#) de la [Fédération](#) APAJH, et une des conditions pour une société du vivre-ensemble.